

CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD « RESIDENCE LES NYMPHEAS »

JUILLET 2023

TABLEAUX DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DÉFINITIVES

TABLEAU 1 : SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS

Thématique	N° Prescription (N° Écart et/ou remarques)	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Gouvernance	Prescription 2 (Écart n°2)	Mettre en conformité les relevés de conclusion du conseil de la vie sociale dans le respect de la réglementation (article D311-20 du CASF).	3 mois	Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.
Gouvernance	Prescription 3 (Écart n°3)	Compléter le règlement de fonctionnement afin d'être en conformité avec la réglementation (articles R311-33 à R311-37 du CASF).	3 mois	Règlement de fonctionnement / Relevés de conclusion du conseil de la vie sociale.

TABLEAU 2 : SYNTHESE DES RECOMMANDATIONS

Thématique	N° Recommandation (N° Remarque)	Contenu
Gouvernance	Recommandation 1 (Remarques n°1, 5 et 6)	Élaborer une fiche de poste nominative pour chaque professionnel de l'établissement y compris le directeur, le médecin coordonnateur et la responsable des soins afin de fixer clairement les responsabilités de chacun en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance – ANESM décembre 2008 ».
Gouvernance	Recommandation 2 (Remarque n°2)	Élaborer un calendrier des astreintes afin de s'assurer de la continuité de la fonction de direction la nuit en semaine et pendant les périodes de congés.
Gouvernance	Recommandation 3 (Remarque n°3)	Mettre en place un suivi du projet d'établissement en prenant en compte les recommandations de l'HAS/ANESM de décembre 2009 portant sur l'élaboration, la rédaction et l'animation du projet d'établissement ou de service.
Gouvernance	Recommandation 4 (Remarque n°4)	Organiser de manière efficiente la bonne diffusion et la mise en œuvre des décisions prises par la direction auprès du personnel dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM/HAS « La bientraitance : définitions et repères pour la mise en œuvre – juillet 2008 ».
Gouvernance	Recommandation 5 (Remarque n°7)	Proposer à la responsable des soins un parcours de formation d'encadrement.
Ressources Humaines	Recommandation 6 (Remarque n°8)	S'inscrire dans une démarche proactive pour renforcer la qualité de l'accompagnement des résidents la nuit, en interne ou en vous appuyant sur un dispositif mutualisé déjà existant ou en mettant en place un dispositif mutualisé ad hoc avec d'autres EHPAD, pouvant être porté par l'HAD de votre territoire.